Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260305-DCM_22_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 05 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq MARS à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOISGERVILLY, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard PIEDVACHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de votants : 18
Date de convocation : 24 février 2026

Présents : M. Bernard PIEDVACHE, Mme Sylvie ROUSSIN, M. Hubert GUINARD, Mme Éliane BERTHELOT, M. Olivier LUCE, Mme Carole THOUAULT, M. Anthony ROUAULT, M. Vincent GUILLEUX, M. Bernard DANIEL, M. Frédéric GARCIA, Mme Mélina LEFEUVRE, Mme Carole HEMERY, Mme Hélène BRIGNOU, Mme Cécilia CLAPIER, Mme Catherine KINDROZ, M. Michel THOUAULT, Mme Pauline REQUINTEL, M. Olivier DAVENEL

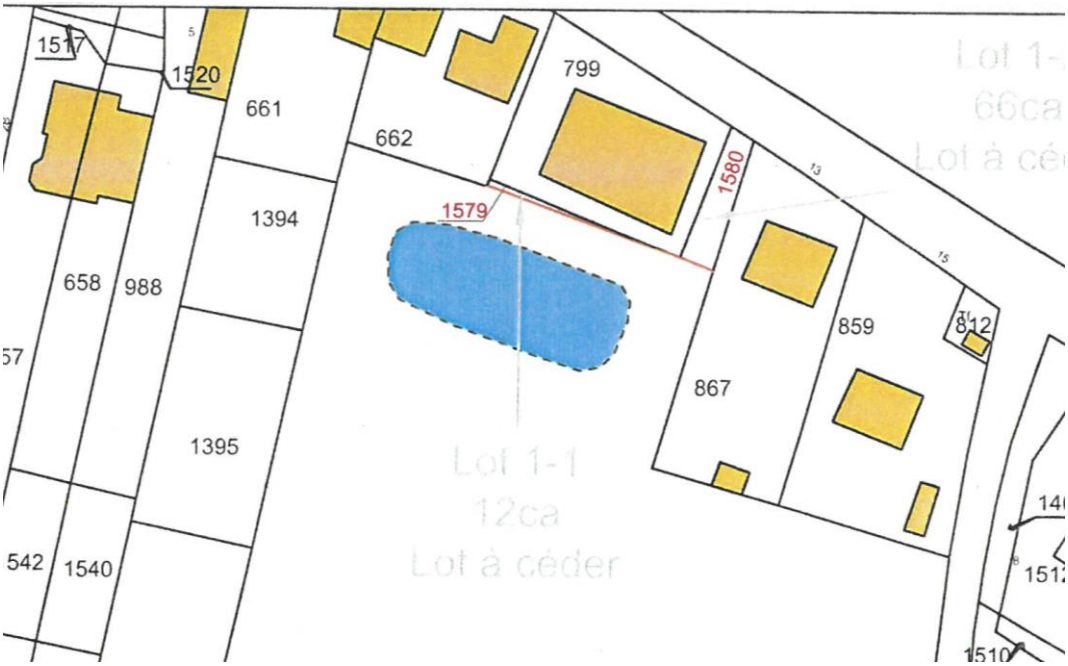
Excusés: M. Pascal GRELICHE

Secrétaire de séance : M. Olivier DAVENEL

22-2026 Urbanisme : ZAC de Brocéliande tranche 2 : vente parcelles C 1579 et 1580 à la SCI BATI BRI

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les parcelles C 1579 et 1580 située au Nord de la tranche 2 de la ZAC de Brocéliande sont cédées à la SCI BATI BRI. Un bornage a eu lieu fin d'année 2025 suivant le plan ci-joint :



La parcelle cadastrée C 1579 d'une contenance de 12 m² et la parcelle C 1580 d'une contenance de 66 m² sont cédées à la SCI BATI BRI au prix de 0.60 € le m² soit 46,80 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE la vente des parcelles C 1579 et C 1580 à la SCI BATI BRI ;**
- **RAPPELLE que le frais notariés sont à la charge de l'acquéreur ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un de ses adjoints à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que tout document afférent à ce dossier.**

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 06/03/2026

Le Secrétaire de séance
Olivier DAVENEL

Le Maire,
Bernard PIEDVACHE